



ame Mérule,

Est de la Fonge une espèce bien loin d'être ridicule,
Aussi appelée scientifiquement **Serpula**
Elle est source, dans le bâti, de considérables dégâts.

Redoutable ennemie,
En seulement trois conditions réunies :
La première, humidité se nomme,
Et si d'une atmosphère confinée s'additionne,
Pour le tout couronner,
Il ne manquera plus que l'obscurité.

Elle s'installe alors sur tout type de substrat,
Cherchant et sirotant la précieuse eau à tout va.
Insidieuse et loin d'être sage,
Elle se fraye à travers maçonneries de multiples passages.
Syrrotes par-ci, syrrotes par-là,
Et le bois décompose, s'il y en a.

Pourriture brune cubique en découle,
Et par là, structures des bâtis, elle chamboule.
Champignon tantôt latin « lignivore », tantôt grec « xylophage »,
À grande vitesse parfois se propage.
Pouvant passer longtemps inaperçue,
Elle frappe fort, la sournoise, la mal-venue.

Mycellium dispersé et souvent masqué,
Par des placages, doublages, lambris ou planchers.
Son sporophore à la lumière laisse voir
Mais méfiante, elle prend toujours gare
Et jamais ne se débarbouille
De son tapis de graines, ou spores, ou poussière rouille.

Attention, tapis débarrassé,
Ne veut pas dire champignon éliminé !
Se sentant alors agressée,
Dame Mérule en profondeur va s'enfoncer,
A l'abri des regards,
Continuant à faire son chemin pénard.

Pour les bâtis, mais aussi pour les occupants,
Elle présente des dangers importants :
Atteintes respiratoires, allergies, voire intoxication
peuvent en être différentes réactions.

Jamais elle ne ferme l'œil, ni dort,
Pour elle, la seule fin possible, c'est la mort.

Une fois toutes les zones touchées identifiées,
Le traitement peut enfin commencer !
Déshabillage, dépose, évacuation et brûlage...
Hors de question de faire du bricolage !
Maçonneries et bois sains à traiter
Périmètre défini plus un mètre au moins, percé, injecté, pulvérisé
Qui plus est dans les trois directions
Pour prévenir une nouvelle agression !

Dame Mérule, bon débarras,
Et surtout qu'on ne t'y reprenne pas !

Loin d'être une poésie dans la réalité, mэрule rime plutôt avec galère voire cauchemar.

La terminaison –a de son nom scientifique *Serpula*, marque du féminin en latin, donne le ton : on parle donc de mэрule au féminin.

Un proverbe français dit « Femme veut en toute saison être la dame à la maison » (*Trésor des sentences - 1568*)

Mais au fait, « Dame Mэрule », qui es-tu ?...

Quand on s'intéresse à la biodiversité des écosystèmes, on évoque toujours la faune et la flore, mais très rarement la fonge. Elle regroupe pourtant tous les organismes relatifs à la mycologie comme les moisissures ou les champignons... et pas seulement ceux à bonnes qualités gustatives pour nos papilles ou gastronomiques dans nos assiettes !

Loin du visuel classique du pied surmonté de son chapeau, la mэрule est bien un champignon, qui peut être à l'origine de désordres importants dans le bâti.

Comme tout champignon, elle est composée d'une partie végétative avec de petits filaments appelés «mycélium», presque toujours invisible et caché. Le mycélium se nourrit et au moment venu, pousse la partie visible, le fruit, appelé «sporophore». Ce sporophore est la partie reproductrice du champignon, il produit les spores : ce sont les semences qui permettent au champignon de se reproduire.

Dans le bâti, on l'appelle plus exactement ***Serpula lacrymans*** ou mэрule pleureuse. On la nomme ainsi du fait qu'elle expulse des larmes colorées. Mais elle a d'autres petits surnoms méritants comme "lèpre des maisons" ou "cancer du bâtiment" et elle fait malheureusement plus pleurer qu'elle ne pleure !

Elle se manifeste par l'apparition de traces cotonneuses épaisses et blanches et de filaments gris semblables à une toile d'araignée. Ces filaments peuvent mesurer jusqu'à plusieurs mètres de long. Ils traversent la maçonnerie et s'insinuent au cœur du bois. Ses fructifications se présentent sous forme de sporophores aux contours sinueux, de centre ridé et visqueux couleur rouge brun avec des bordures blanches. Il contient des spores de couleur rouille. Une odeur de champignon désagréable peut se dégager...

Les spores de mэрule sont présentes dans l'air ambiant, ce n'est par pour autant qu'elles se développent partout. Il faut que toutes les conditions soient réunies, et trois seules suffisent, pour que la mэрule prenne forme. Elle trouvera un terrain favorable dans les locaux humides, confinés/mal aérés et obscurs.

Contrairement à ce que l'on pense, la mэрule peut naître sur les maçonneries et se développer à travers les murs. Elle est capable de traverser les plâtres, les pierres calcaires, les agglos... Elle crée et étend des cordonnets, appelés syrrotes, au travers des joints, destinés à transporter et à lui apporter son ravitaillement : l'eau, qui lui est essentielle.

Le bois n'est pas indispensable pour sa naissance. Par contre, lorsqu'elle en trouve, elle s'en nourrit pour son développement et se propage en le détruisant, d'où le terme de champignon xylophage (du grec ancien : *xulophágos* "mangeur de bois") ou lignivore (du latin *lignum* "bois" et *voro* "avaler, dévorer").

La mэрule est une redoutable ennemie du bois et de tous les matériaux contenant de la cellulose, responsable de pourriture cubique. Les dégradations par pourriture compromettent progressivement les propriétés mécaniques des pièces de bois. La coloration du bois dégradé est foncée (pourriture brune) et des fissures apparaissent, délimitant des cubes plus ou moins réguliers. Le bois se trouve intégralement endommagé et perd toute sa rigidité, d'où un danger structurel. Qu'il s'agisse des poutres de plancher, des pièces de charpente ou des escaliers, le bâtiment risque d'être en péril.

Un champignon ayant germé à la cave est tout à fait capable d'attaquer la charpente du toit : la mэрule peut se nourrir du bois à l'étage et s'abreuver d'humidité au sous-sol...

De surcroît, son développement ne connaît pas les limites de propriété : la contamination peut ainsi s'étendre d'un bâtiment à un autre. Il n'est pas rare de constater des développements dont l'origine est à rechercher dans l'immeuble voisin !

Les dégâts causés par la mэрule sont souvent de grande ampleur du fait qu'elle se développe à l'abri des regards, bien cachée derrière les plinthes, lambris, revêtements de sols divers, planchers et revêtements muraux. Elle n'apparaît que lorsque son invasion est très importante. En considérant le traitement destiné à l'éliminer et la rénovation qui s'en suit, la facture est souvent lourde.

Par conséquent, il vaut mieux éviter de réunir les conditions nécessaires à son développement et, dans le bâti ancien ou neuf, redoubler de vigilance pour détecter de façon précoce une attaque de mэрule pour rapidement enrayer sa progression.

...et que fais-tu là ?

L'action géographique de la mэрule s'étend. Il serait fâcheux de s'arrêter à une région en particulier et ignorer le phénomène ailleurs : aujourd'hui toute la France est potentiellement concernée. De plus, la mэрule ne vise pas particulièrement les anciennes maisons, on la trouve aussi dans les constructions neuves !

D'une part, les conditions météorologiques ont clairement évolué les dernières années : le réchauffement climatique génère plus de chaleur et plus d'humidité.

D'autre part, les exigences réglementaires pour la construction des bâtiments (BBC, RT 2012...) sont axées sur des normes énergétiques plus sobres. L'isolation des maisons est mise en avant avec perméabilité à l'air des habitations, amélioration de l'étanchéité et de l'isolation thermique. Ces nouvelles règles et pratiques constructives favorisent la condensation et réduisent l'action de l'aération naturelle, créant là des conditions favorables à la prolifération de moisissures et champignons.

D'un point de vue architectural, la mode actuelle est aux toits plats. Compte tenu de l'absence de pente, ce toit est particulièrement exposé à l'eau, donc sa bonne étanchéité est primordiale. Attention, la Mэрule peut aussi être la conséquence d'une mal-çon !

Mieux vaut prévenir que guérir !

Le moyen le plus sûr de protéger un bâtiment est de le maintenir dans des conditions où la mэрule ne se développe pas, c'est-à-dire éviter les entrées d'eau et assurer une ventilation suffisante.

Il est important de réparer rapidement toutes les fuites qui engendrent de l'excès d'humidité et dont les origines peuvent être multiples. Par exemple : infiltration de la pluie par des fissures, par des défauts de jointoiement de maçonneries ou d'étanchéité, infiltration accidentelle par des tuiles cassées, des gouttières déformées, des fuites de canalisations, des infiltrations par les murs, des remontées capillaires, une mauvaise ventilation ou isolation ...

Il faut éviter d'entasser des vieux journaux ou de stocker du bois dans des endroits mal ventilés ou dans l'obscurité et ne pas mettre les bois en contact avec le sol, surtout s'il est en terre battue (dans les vides sanitaires notamment).

Il faut permettre à l'air et à la lumière de circuler plus facilement dans le bâtiment, ventiler les caves et espaces fermés (débouchage des trappes de ventilation et ouverture des soupiraux). De même, les buanderies, salles de bain, cuisines et autres pièces humides doivent être aérées de façon optimale.

Pour faire court : la maison doit respirer !

Pas de fausse joie !

Aux premiers abords, gratter un champignon sur un support et en astiquer la surface ne semble pas compliqué. On pourrait même croire que de nettoyer l'endroit de ce champignon suffit à l'éliminer, mais ne vous y trompez-pas ! Tout cela n'est que du mauvais bricolage car la mэрule ne s'exterme pas aussi simplement.

Il faut éviter à tout prix de la nettoyer avec de l'eau de javel ou de l'ammoniaque car les vapeurs de ces produits accélèrent son développement, ou encore de la gratter car cela libère des spores dans l'atmosphère, contribuant au développement du champignon.

Dans un premier temps, il est nécessaire de bien identifier le champignon car même si la mэрule fait beaucoup parler d'elle, tous les champignons des bâtiments ne sont pas des mэрules. Pour cela, rien de mieux qu'un prélèvement suivi d'une analyse mycologique au microscope par un spécialiste afin de déterminer à qui vous avez exactement à faire.

Une fois l'espèce clairement définie, il faudra identifier les zones atteintes et localiser les limites du champignon afin de mettre en œuvre le traitement adapté. L'étape de repérage est destructif et peut demander que l'on démonte planchers, cloisons, plafonds etc... Les travaux, qui dépendent de l'avancé de la contamination, sont souvent lourds. Aujourd'hui, il existe deux méthodes de traitement : chimique ou thermique.

Avant tout, il est essentiel de supprimer la source d'humidité (de lui couper l'eau) et récréer une ventilation suffisante dans les lieux infestés.

Le traitement chimique repose sur un ensemble d'actions. En cas de mэрule, les maçonneries sont mises à nu (dépose des matériaux, cloisons, enduits). Toutes les pièces de bois contaminées par la pourriture cubique sont obligatoirement éliminées. Les murs doivent subir un traitement au chalumeau et un nettoyage (décapage, brossage) pour y appliquer ensuite un produit fongicide par injection en profondeur dans des puits forés, régulièrement espacés et en surface. Par sécurité, on traite un mètre à un mètre cinquante de plus que le front de croissance du champignon, dans les trois directions. Il faut bien sûr procéder au remplacement de toutes les parties en bois déposées et le bois restant doit également être traité.

Le traitement par la chaleur consiste à porter le bâtiment, préalablement bâché, à 50° à cœur des matériaux pendant 16 heures. L'air chaud brassé se répartit d'abord dans l'air ambiant puis les matériaux (murs, plafonds, boiseries, isolants, mobilier) vont absorber cette chaleur. Après quelques heures, l'air chaud se répand dans les moindres recoins et parvient au cœur des matériaux. La mэрule présente va en subir l'effet durant plusieurs heures et à terme dépérir. La température est suivie tout au long du processus par des sondes placées aux endroits stratégiques.

Avant traitement, il est nécessaire de sortir du bâtiment les éléments sensibles (appareils électroniques, denrées alimentaires...). Rien n'est démonté, décrépi, déjointé ou foré. Le défi dans ce mode de traitement est d'éviter d'endommager les peintures murales et autres organes fragiles de décoration.

Après traitement, un sondage de l'ensemble des bois d'œuvre est nécessaire afin d'en vérifier leurs propriétés mécaniques. Les boiseries atteintes de pourriture cubique seront déposées et remplacées.

Cette méthode ne convient que pour tuer les champignons existants et n'est pas destinée à protéger préventivement le bois sain de l'attaque d'un quelconque champignon lignivore.

Y a-t-il des risques pour la santé ?

Oui, la mэрule est dangereuse pour la santé des bâtiments, mais elle pourrait aussi avoir de possibles effets indésirables sur la santé des occupants.

Toutes les espèces fongiques (moisissures ou champignons) contaminant les habitations diffusent des spores dans l'air ambiant et peuvent être à l'origine d'affections des voies respiratoires comme des rhinites et bronchites allergiques, de l'asthme, des irritations des muqueuses et/ou des réactions cutanées... Ces effets dépendent de la sensibilité, de la concentration et de la durée d'exposition...

Et avec tout ça, que dit la loi ?

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite ALUR, stipule que les occupants d'un logement infesté doivent avertir la mairie. Le maire doit ensuite signaler le cas au préfet qui doit délimiter une "zone à risque mэрule".

En cas de vente d'un immeuble situé dans une zone délimitée par arrêté préfectoral, une information sur le risque de mэрules devra être produite. Cependant, il n'existe à ce jour aucun diagnostic obligatoire et, faut-il encore que les différents interlocuteurs dans cette procédure déclarent ce dont ils sont informés car il n'y a pas autant de "zone à risque mэрule" que de départements réellement touchés...

La loi ne parle que de mэрule mais d'autres espèces invasives causent de graves dommages, comme par exemple le Polypore des caves, scientifiquement nommé ***Donkioporia Expansa***. Ces autres espèces devraient aussi être prises au sérieux car les cas se multiplient également ces dernières années, phénomène toujours dû à un climat plus chaud et plus humide, et à des pratiques constructives qui favorisent la condensation et empêchent la circulation d'air.

Sur ce, la chasse aux champignons est ouverte !

Katia HATSCH

HCN (*Hygiène et Contrôle des Nuisibles*)